

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

### Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

#### Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

#### Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

#### Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

#### Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

### PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indica-  
tion de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

### CHRONIQUE POLITIQUE.

Si la situation de l'Autriche se complique, au dehors, par suite de ses querelles avec le Piémont et de ses dissidences avec la Prusse et la Russie, elle ne se trouve pas moins tendue, au dedans, à cause de difficultés d'une autre nature. Nous apprenons, en effet, par des correspondances de Vienne, qu'un volumineux travail élaboré sous la direction de M. le baron de Bach, dans les bureaux du ministère de l'intérieur, sur l'organisation de la loi communale dans tout l'Empire, a été fort mal accueilli par le conseil suprême chargé de l'examiner et de le réviser au besoin. De là naîtrait un état de choses dont on ne prévoit pas encore la solution définitive.

On sait que M. le baron de Bach, ministre de l'intérieur de la monarchie autrichienne et aujourd'hui l'un des personnages les plus influents de l'Empire a été simple avocat à Vienne, et est sorti de la classe bourgeoise; qu'il doit son avènement au pouvoir aux événements de 1848, qui lui ont fourni l'occasion de mettre en relief son talent hors ligne et ses capacités administratives. On sait encore qu'il est considéré à Vienne comme l'auteur et le promoteur le plus zélé du système de centralisation des affaires générales à Vienne, système qui rencontre toujours des difficultés sérieuses, par suite des usages et des lois spéciales de tant de nationalités diverses qui forment, dans leur ensemble, la monarchie autrichienne et qui montrent aujourd'hui une répugnance marquée à se soumettre à des lois communes. Les antécédents de M. Bach font donc présumer que son intention est de doter l'Autriche d'une loi communale essentiellement basée sur des principes libéraux et gouvernementaux qui sont aujourd'hui réclamés par la majorité de la population de l'Empire, mais qui ont pour adversaire une grande partie de la noblesse.

Le conseil d'Etat, composé en grande majorité de l'élément aristocratique, a naturellement trouvé une foule de dispositions infiniment trop libérales pour lui, dans la loi communale soumise à son examen par le ministre de l'intérieur; on assure même que tout le projet élaboré avec tant de soin a été renvoyé à ce dernier, pour qu'il le mit d'ac-

cord avec la législation en vigueur en Autriche, avant l'invasion des idées libérales, à la suite de la tourmente de 1848. Naturellement aussi, le ministre, qui avait consacré à la rédaction de la nouvelle loi communale, beaucoup de temps et de soin, n'a pu être satisfait de ce renvoi escorté d'une foule d'observations plus ou moins fondées. Aussi, ne parlait-on de rien moins que du profond découragement qu'en aurait éprouvé le ministre, et même de sa démission.

Les choses n'arriveront pas jusque là, cependant. L'Empereur d'Autriche connaît, dit-on, toutes les difficultés auxquelles son principal ministre est en butte. Sa Majesté pense comme M. de Bach; elle vaudra, sans aucun doute, surmonter les obstacles qu'on oppose à sa politique unitaire. Tout en souscrivant à quelques-unes des indications du conseil suprême, elle s'efforcera d'arriver à son but, car autrement la monarchie autrichienne courrait le risque de rentrer dans l'ère rétrograde, d'où l'a fait sortir le prince de Schwarzenberg et qui ne pourrait être que fatale au développement social et politique de l'Empire. — Havas.

#### On lit dans l'Ami de la Religion :

« Hier dimanche, à midi, a eu lieu aux Tuileries, dans la chapelle impériale, la prestation de serment de M<sup>sr</sup> Morlot, archevêque de Paris. Le cérémonial ordinaire a été observé en cette circonstance. Toutefois, après la prestation du serment, il s'est passé une scène imprévue qui a vivement ému toutes les personnes présentes à la cérémonie. L'Empereur s'est mis à genoux devant l'éminent cardinal et lui a demandé, comme à son premier pasteur, sa première bénédiction. Après avoir déferé au désir de l'Empereur, le cardinal Morlot a été conduit dans les appartements de l'Impératrice et du Prince impérial, auxquels il a également donné sa bénédiction.

» L'installation solennelle du cardinal Morlot aura lieu samedi prochain.

» Si nos renseignements sont exacts, c'est dans la matinée du samedi qu'aurait lieu la réception du pallium par le cardinal. Cette cérémonie s'accomplira dans la chapelle de la nonciature, et la remise du pallium sera faite par monsignor Sacconi. »

#### On lit dans le Pays :

« Une lettre particulière d'Alger, du 15, nous mande que le 1<sup>er</sup> régiment de zouaves venait de prendre son campement à Tizi-Ouzou, aux portes mêmes de la Kabylie. Tizi-Ouzou forme, avec Dra-el-Mizan, les deux postes avancés que le gouverneur général a fait établir l'année dernière. C'est de là, que les colonnes se mettront en route pour pénétrer dans le pays ennemi, et c'est là également qu'on a rassemblé les moyens de ravitaillement pour nos troupes. »

#### On lit dans la Colonisation, d'Alger :

« Si nous sommes bien informés, les habitants de l'oasis du Touât, viennent d'expédier à Alger une députation chargée de demander à M. le gouverneur général, que leur pays soit annexé à la France. Cette démarche est d'autant plus digne de remarque, que l'oasis de Touât est celui qui a toujours repoussé le plus énergiquement les avances qui lui ont été faites par les soins du gouvernement de l'Algérie.

» Ce changement d'attitude de la part d'une population qui ne comprend pas moins de cinquante mille âmes, est dû surtout à la politique habile et ferme suivie dans le sud. On devra donc savoir gré au gouvernement de l'Algérie et aux hommes intelligents qui le représentent dans les régions sahariennes, de cette nouvelle conquête obtenue sans coup-férir. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 20 avril. — Le *Morning-Post* dit que lord Palmerston fera une politique de progrès et non de radicalisme et qu'il proposera les mesures de réforme dont la nation a réellement besoin.

Marseille, 20 avril. — Les arrivages sont rares et les blés sont calmes.

Le maréchal Randon doit partir aujourd'hui. Les blés sont en baisse à Alexandrie, en Syrie, en Arménie et en Turquie.

Marseille, 20 avril. — On mande de Constantinople, le 12 avril, qu'à la suite de l'enquête faite au sujet de l'expédition du *Kangaroo*, le Sultan a déclaré coupables Mehemet-Bey, chef de l'expédition, Ferhad et Ismaïl, qu'il a condamnés à l'exil.

### FEUILLETON

## THOMAS COQUILLE.

### HISTOIRE D'UN MATELOT.

(Suite.)

A ces mots, Brinde-Zingue pousse une exclamation de joie, ouvre les bras, embrasse son ancien mousse, et puis :

— Excusez! dit-il, Rat-de-Cale! A-t-il poussé! a-t-il poussé, d'une belle venue, ce mousse-là! Non! non! à cette heure faudrait bien pour le moins une barrique et non un baril pour l'embarquer par-dessus le bord. Sur quoi es-tu ?

— Sur rien, maître. Je cherche.

— Viens avec moi.

Maître Brinde-Zingue conduisit du même pas son protégé chez le capitaine Pompillan, commandant la *Bonne-Suzanne*.

Le mois suivant, le trois-mâts partait pour les mers du Sud avec une cargaison de vins de Bordeaux et d'articles de Paris. On relâcha d'abord à Rio-de-Janeiro.

Ce fut le troisième ou le quatrième jour que le marin raconta, non sans émotion, l'important épisode de la rencontre de son père. Je dois ici lui rendre la parole :

— Sitôt qu'un bâtiment de commerce a jeté l'ancre sur n'importe quelle rade étrangère; dit-il, s'il y a un navire de guerre français, le premier soin du capitaine est d'aller à bord rendre visite au commandant. Voilà donc que nous mouillons; on serre les voiles, embarque dans le canot. Maître Brinde-Zingue était patron dedans ce jour-là, vu qu'il avait un ami à bord de la *Thétis* qui portait pavillon carré au mât d'artimon comme bâtiment amiral. — « Capitaine, dit-il, si c'était un effet de votre complaisance, j'irais à bord avec vous. » Le capitaine Pompillan n'a jamais rien refusé à maître Brinde-Zingue; moi, j'armais l'aviron de l'avant. Pousse du trois-mâts, aborde le long de la frégate. Notre capitaine monte à bord, maître Brinde-Zingue et moi avec lui.

Nous ne fûmes pas longs à trouver un vieux qui, dans le temps, était avec nous sur la *Cornaline*, un matelot à Brinde-Zingue.

On se donne une poignée de main, on va-t-à la mèche, on allume une pipe. On blague de l'un, de l'autre, de nos anciennes navigations, et tout. Voilà que maître Brinde-Zingue demande :

— Et qui avez-vous pour maître d'équipage ici à bord ?

— Ah! dit l'autre, un ancien, un vieux, un malin fini, un nommé Coquille, comme toi, Rat-de-Cale.

— Coquille! Coquille! crie Brinde-Zingue.

Moi, je ne disais rien, mais quelque chose me gratifiait le cœur; oui, c'est vrai!

— S'appelle-t-il Jean?... Vient-il des pontons?... Est-il de Bordeaux? demande Brinde-Zingue.

— Tiens! regarde au pied du grand mât, le voilà qui passe.

— C'est ton père, Rat-de-Cale! viens avec moi.

Nous courons.

— Maître Coquille, pardon! excuse! je suis Brinde-Zingue qui dans les temps étais avec vous mousse sur le *Vétéran*, et celui-ci, c'est votre fils, votre vrai fils, Thomas Coquille, quoi!

— Mon fils!... Oui!... Viens! mon garçon, je suis content de faire ta connaissance.

Alors il me prit la main et la secoua roide, et il m'embrassa de tout son cœur.

— Faut, dit-il, demander la permission à ton capitaine de rester à bord de la frégate pour dîner avec nous, rapport que nous appareillons demain, et qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Il invita maître Brinde-Zingue aussi, et le capitaine Pompillan nous donna la permission de demeurer à bord de la frégate jusqu'au branlebas du soir, quoiqu'il y eût terriblement d'ouvrage sur la *Bonne-Suzanne*.



Le *Journal de Constantinople* dit que Mehemet-Bey organise des régiments; il ajoute que le fort russe de Salish a été pris et que la garnison a été passée au fil de l'épée. Les villages du Daghestan auraient envoyé leur soumission au naïb.

C'est le 13 mai que doivent commencer les opérations relatives à la délimitation des frontières turco-russes en Asie.

Toulon, 20 avril. — L'escadre russe est entrée en rade à trois heures, au bruit des salves des forts; le grand-duc Constantin a débarqué à l'Arsenal à quatre heures. Il a été reçu par le préfet maritime, par le préfet du Var et l'amiral Tréhouart. Il n'y a pas eu de discours. Le temps est magnifique et la foule immense. Le Grand-Duc dîne à six heures à la préfecture maritime.

Toulon, 21 avril. — Hier le grand-duc Constantin a été salué successivement par les divers vaisseaux d'une salve de 21 coups de canon, alors qu'il passait devant chacun d'eux. Ensuite, notre flotte entière a fait une décharge générale au milieu des vivats de tous les équipages. Un grand nombre de bateaux à vapeur remplis d'étrangers suivaient les escadres russe et française à leur arrivée dans la rade de Toulon. Le prince à peine débarqué a voulu spontanément parcourir le front des troupes rangées en bataille. Aujourd'hui à neuf heures, il a visité l'arsenal. La foule est immense et elle a fait le meilleur accueil au général Totleben.

Berlin, lundi. — Le projet de loi tendant à interdire les billets de banque étrangers et qui a été présenté aujourd'hui à la chambre comprend toute espèce de paiements.

La chambre des députés a adopté aujourd'hui une proposition aux termes de laquelle le retrait d'une concession en matière de presse ne pourra avoir lieu qu'en vertu du jugement du tribunal.

Londres, 21 avril. — D'après les nouvelles de New-York du 9, les Etats-Unis enverraient en Chine une grande flotte probablement commandée par le commodore Perry.

Walter paraît de nouveau être en danger.

Le général Ashbuenham est malade à Malte.

Londres, 21 avril. — Les journaux de New-York du 9, apportés par l'*Europa*, disent que le commodore Perry et le ministre américain qui sont envoyés en Chine, avec des forces imposantes, devront demander une modification des traités existants.

A la date des dernières nouvelles, Walker se trouvait dans une position des plus critiques, et, par conséquent, le bruit d'une victoire qu'il aurait remportée n'obtient pas de créance.

Copenhague, lundi soir. — Le ministre des cultes, M. Hall, vient à l'instant d'être chargé de la formation d'un cabinet.

Berne, 21 avril. — Plusieurs feuilles demandent que l'assemblée fédérale soit convoquée.

Le *Bund* croit que si l'honneur de la Suisse devait être lésé, les démonstrations populaires ne manqueraient pas.

Quelques feuilles recommandent de payer pour en finir. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

ETATS-UNIS. — Voici quelques nouveaux renseignements sur la part que le gouvernement des Etats-Unis entend prendre à l'établissement du

service télégraphique avec l'Europe et avec la Californie :

« Le congrès a adopté récemment deux bills relatifs, le premier, aux communications télégraphiques du gouvernement américain avec les pays d'outre-mer, et le deuxième, à la construction d'une ou plusieurs lignes télégraphiques destinées à relier les Etats de l'Atlantique avec San-Francisco.

« Par le premier de ces actes, le secrétaire d'Etat, sur l'ordre du président des Etats-Unis, est autorisé à passer tous contrats, à fournir deux navires seulement pour faciliter l'immersion du câble sous-marin mettant en communication la côte de Terre-Neuve avec celle d'Irlande, et ce télégraphe une fois établi, à stipuler, pour l'usage de cette ligne et pour vingt-cinq ans, tels termes et conditions qui paraîtront justes et raisonnables, pourvu que la somme à payer par le gouvernement américain ne dépasse pas 70 000 dollars par an, jusqu'à ce que le bénéfice net ait atteint 6 0/0 par an, et, ensuite 50,000 dollars.

« Le tarif des prix à payer par le public devra être fixé par le secrétaire du trésor des Etats-Unis, d'accord, à cet effet, avec le gouvernement anglais ou ses agents.

« En ce qui concerne l'usage, tant de ce télégraphe que des lignes auxquelles il pourra se relier, il est établi une égalité complète entre le gouvernement et les citoyens américains et le gouvernement et les sujets anglais qui jouiront, sur le même pied d'égalité, du bénéfice de tous contrats que le gouvernement anglais pourra faire.

« Les contrats à passer par le gouvernement anglais ne pourront contenir de clauses autres que celles déjà proposées à la compagnie du télégraphe de New-York, Terre-Neuve et Londres, excepté en ce qui concerne la transmission des messages particuliers de chaque gouvernement.

« Le congrès pourra, d'ailleurs, après un délai de dix ans, mettre fin à ce contrat en prévenant une année d'avance de son intention à cet effet.

« Le second des actes précités autorise le directeur général de la poste, sur l'ordre du président des Etats-Unis, à passer tous contrats à l'effet de conférer au gouvernement l'usage d'un ou plusieurs fils télégraphiques, reliant Washington à San-Francisco (Californie) pour une période de dix ans et moyennant une somme annuelle qui n'excèdera pas 30,000 dollars. Les terres disponibles de l'Etat, situées sur la route de cette ligne télégraphique, pourront être mises, pendant la même période, à la disposition des parties contractantes.

« Ces lignes seront ouvertes à tous les citoyens des Etats-Unis, à des prix qui seront fixés avec l'approbation du directeur général de la poste.

« Le gouvernement américain fait toute réserve pour la priorité de ses dépêches. »

#### FAITS DIVERS.

On lit dans les journaux hollandais :

« Il y a quelque soixante ans, en 1799, la frégate de guerre anglaise *la Lutine* fut engloutie par les flots de la mer, entre Vlieland et Terschelling, avec un énorme trésor de barres d'or et d'argent, qui étaient destinées pour la Russie. Tout l'équipage, à l'exception d'un seul homme, périt dans la catastrophe. Le marin échappé au désastre regagna la côte sur une épave et y communiqua aux pêcheurs le nom et la destination de la frégate; mais au bout

de trois jours il succomba à la suite de ses fatigues.

« Le navire étant profondément ensablé, il devint impossible de sauver quoique ce fût de son précieux trésor. On s'y reprit à plusieurs fois; une commission se forma et tenta à grands frais l'expérience dont la réussite devait lui procurer la moitié du trésor, mais elle dépensa son argent en pure perte. *La Lutine* continua à séjourner au fond de la mer, et, à la longue, le souvenir du sinistre s'effaça de la mémoire des insulaires de Vlieland et Terschelling.

« Ces jours derniers, deux pêcheurs découvrirent, à la hauteur où *la Lutine* s'est échouée dans le temps, une balise attachée à une chaîne, qu'ils eurent de la peine à retirer, mais qui, à leur grande surprise, était attachée, à l'autre extrémité, à une épave de l'avant d'un navire. Ils transportèrent cette épave à Terschelling, et l'on y déchiffra le nom de *Lutine*, dessiné en clous de cuivre. La balise avait été vissée dans le navire, ce qui permet de supposer que le navire se trouve de nouveau avec son trésor sur le sable. On croit que de nouvelles expériences auront lieu pour ravir à la mer l'or et l'argent qu'elle a engloutis et que, cette fois-ci, elles seront couronnées de succès. »

— On annonce la mort de M<sup>me</sup> la duchesse de Raguse.

— On lit dans l'*Alsacien* :

« Une aéroliithe a été vue tombant, lundi dernier 6 avril entre quatre et cinq heures de l'après-midi, dans la banlieue d'Andolsheim, arrondissement de Colmar.

« Le hasard a voulu qu'un observateur compétent, M. le docteur Dussourt, médecin en chef de l'hôpital militaire de Colmar, se trouvant sur les lieux, pût constater le phénomène et déterminer d'une manière assez approchée la région de la campagne où le bolide est tombé. Cette circonstance fait espérer que l'on pourra sans beaucoup de peine, le retrouver. Quelques recherches faites ces jours derniers n'ont encore amené aucun résultat; mais elles se poursuivront, et l'autorité supérieure a su prendre les précautions nécessaires pour assurer la conservation de ce précieux objet d'histoire naturelle, s'il vient à être découvert.

« Les circonstances qui accompagnent la chute des aéroliithes sont à peu près toujours les mêmes. Nous avons recueilli les détails suivants sur ceux d'Andolsheim.

« M. le docteur Dussourt se trouvait sur la rive gauche de l'III, quand son attention fut tout à coup attirée par un sifflement d'une nature particulière, assez semblable au bruit d'un projectile, ou d'oiseaux traversant rapidement l'air. Au même moment il vit, à une hauteur de cent mètres environ, passer au-dessus de lui, avec une grande vitesse, se dirigeant de l'ouest à l'est en décrivant une ligne fortement inclinée sur l'horizon, un corps très-noir, allongé en pointe dans sa partie antérieure, et terminé par une masse sphérique; le tout mesurant, autant qu'il est possible d'en juger, 30 à 40 centimètres de long, et paraissant, dans la partie moyenne, avoir à peu près la grosseur d'un bras. Le court intervalle de temps qui s'écoula entre l'apparition du bolide et le bruit de sa chute, permit à l'observateur d'apprécier avec assez d'exactitude la distance à laquelle il avait rencontré le sol.

« Le département du Haut-Rhin possède déjà, on

Mon pauvre père, en revenant des pontons, était allé à Bordeaux; il cherche la mère Marjolaine, il demande de tous les bords.... Personne ne savait rien lui répondre. Il va chez le commissaire de marine, il entend dire que sa femme est morte et la bonne hôtesse de même. Il passa du temps sans connaître seulement que j'étais au monde. Ça fut un pur hasard s'il apprit ma naissance, un jour, d'un des fils de la mère Marjolaine, qui, le voyant sur le quai, lui conta la chose en trois mots. Mais la minute d'après, cet autre fut forcé de pousser au large. Mon père ne le revit plus. Il était maître au service; il était trop vieux pour naviguer au commerce; il part pour Toulon par le canal; un de ses anciens commandants était amiral à bord de la *Thétis* et le prend pour maître d'équipage.

— Ah ça, interrompit Faisan-d'Or, je pense que vous vous êtes mis à parler des pontons; t'a-t-il dit qu'il avait là un ami, un matelot, un camarade?.... Moi, quoi!

— Non, mon ami, non! Faut pas mentir. Il ne me dit pas un seul mot de vous. Nous en avons si long à nous conter! Mais apparemment votre tour serait venu, quand il fallut retourner à bord de la *Bonne-Suzanne*; et le jour d'après, au lever du soleil, la *Thétis* appareilla pour France.

Voilà! et je n'ai jamais revu mon père depuis.

Une fois dans ma vie j'ai dîné avec lui à la table des maîtres, une fois nous avons causé de ma bonne femme de mère : — « Un cœur d'or, » disait-il. Il la connaissait; mais moi je ne l'ai pas connue non plus.

Enfin, il dit à maître Brinde-Zingue :

— Tu as montré que tu es un bon cœur, mon petit, puisque tu as ramassé celui-ci, mon enfant, sur le quai, pour en faire un homme.

— Un homme et un matelot, dit Brinde-Zingue. Il a été à l'eau et au feu avec moi, et nous avons déralingué plus de quatre Anglais ensemble, à bord du *Marsouin*, de la corvette, de la frégate, et principalement sur la *Cornaline*, au combat de Boulogne.

— Mon fils, me dit maître Jean Coquille mon père, je suis content de toi; continue de même, fais tout ce que te commandera Brinde-Zingue; un jour nous nous trouverons quelque part.

— A terre, faut espérer, que je dis.

— Ou au ciel, dit mon père : ça vaudra mieux.

Et il avait raison, mon Dieu! nous ne nous reverrons qu'au ciel; car après la *Thétis* il embarqua sur une gabarre qui allait dans la mer du Sud, et on n'en a jamais eu nouvelle.

#### CHAPITRE DIXIÈME ET DERNIER. — Où il est enfin parlé du Sénégal.

Mon oncle cachetait sa lettre au capitaine Pompillan, lorsque Thomas Coquille, en costume de voyage, frappa timidement à la porte de ce cabinet de travail où Marguerite l'avait introduit quelques jours auparavant.

Depuis lors, la timidité du marin avait fait place à la cordialité la plus franche et la plus expansive. Il avait conquis les bonnes grâces de tous les gens de la maison; il était notre héros et notre ami à mon frère et à moi. Enfin, nous savions par cœur ses principales aventures et ses dictons favoris.

Nous connaissions à fond maître Brinde-Zingue, et le capitaine, le *Marsouin*, la *Cornaline* et la *Bonne-Suzanne*.

Thomas Coquille, enhardi par le succès, avait plusieurs fois péroré sans crainte devant les maîtres assemblés.

Cette fois, pourtant, tout son embarras était revenu; quant il eut salué mon oncle, les expressions lui manquèrent; il balbutia, rougit, et d'une voix mal articulée fit seulement entendre une sorte d'adieu, car il était déjà midi, et la diligence de Bordeaux passait à une heure.

Mon oncle tira ses lunettes vertes, les posa sur la ta-



le sait, une aérolithe célèbre, celle qui tomba, le 7 novembre 1492, à Ensisheim, entre onze heures et midi, presque sous les yeux de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Ce prince la fit transporter dans le chœur de cette ville. Elle y fut amenée processionnellement et en grande cérémonie et y resta jusqu'au moment où elle fut placée dans le musée national de Colmar, pour retourner plus tard à Ensisheim. Elle pesait au moment de sa chute 260 livres. Son poids est aujourd'hui de beaucoup diminué, de nombreux fragments en ayant été détachés. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède un qui pèse 20 livres.

» La chute des aérolithes est un fait constaté depuis une très-haute antiquité. Anaxagore, au 6<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, les connaissait et les fait venir du soleil. Bien des opinions, depuis celle du philosophe grec, ont été émises sur leur origine. Les modernes les ont considérées, les uns comme de véritables météores, formés, ainsi que la grêle et la pluie, dans l'atmosphère; d'autres, comme des corps lancés par les éruptions de quelque volcan de la lune. Une hypothèse plus vraisemblable voit aujourd'hui dans les aérolithes, bolides, météorites, pierres météoriques, pierres de tonnerre, car on leur a donné tous ces noms différents, de véritables et très-petites planètes, ou fragments de planètes, circulant comme la terre autour du soleil, très-probablement de nature analogue aux étoiles filantes. L'analyse chimique fait reconnaître comme principes de leur composition le fer, le nickel, le soufre, la silice, le chrome, etc. On en cite du poids de quelques grammes jusqu'à 14,000 et 19,000 kilog. Ils ont été dans l'antiquité l'objet de croyances superstitieuses. »

— On écrit de Marseille, le 18 :

« Nous apprenons que le grand-duc Constantin de Russie, attendu mardi à Toulon, doit se rendre le lendemain au port de la Seyne pour clouer le premier rivet des 5 bâtiments à vapeur que le gouvernement russe a commandés à la compagnie des Forges et chantiers de la Méditerranée. Le bal officiel offert au prince aura lieu le lendemain à Toulon. S. A. I. arrivera vendredi à Marseille pour y passer toute la journée.

M. le maréchal Randon, gouverneur de l'Algérie, est attendu lundi dans notre ville. Le maréchal doit se rendre à Toulon, puis il viendra s'embarquer le samedi 25, à Marseille, à bord du *Sinaï*. »

— On lit dans le *Morning-Post*, du 18 :

« *L'Agamemnon*, qui doit servir à la pose d'une partie du câble télégraphique sous-marin atlantique, reçoit, en ce moment, à Portsmouth, les modifications nécessaires. On enlève son armement de 90 canons, on dégage sa coque, et l'on élargit sa chambre d'arrimage. En remplacement de son équipement actuel de vaisseau de ligne il aura des mâts de frégate.

» De l'autre côté de l'Atlantique, le *Niagara* subit les mêmes apprêts. C'est le plus grand propulseur à hélice du monde, sans excepter même le fameux *Himalaya*. Sa longueur est de 345 pieds, son bau ou barrot, de 55, et son tonnage de 5,000 tonneaux. Le câble est déjà posé sur une étendue de 1,100 milles de l'Atlantique, et plus de 2,000 milles de fil métallique couvert de gutta-percha ont passé par les machines de la compagnie. La longueur totale du câble plongeant dans la mer sera de 2,500 milles. A chaque extrémité de cette portion de ligne se rat-

tacheront celles du rivage, lesquelles seront chacune d'environ 30 milles de long, et se composant d'un câble très-fort et très-pesant, de nature à résister à l'ancre du vaisseau ou à tout autre accident. »

— On a procédé mercredi dernier, dans une commune voisine de Lille, à un mariage qui a donné lieu à une remarque assez curieuse. Il existe dans ladite commune, deux familles dont les habitations se touchent. Dans l'une, il y a sept garçons, et dans l'autre sept filles. Dans l'espace de deux ans, quatre frères se sont mariés à quatre sœurs, et l'on peut vraisemblablement conjecturer, par les relations qui continuent à exister entre ces deux familles, que les autres enfants suivront l'exemple de leurs aînés.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Un détachement de la 5<sup>e</sup> compagnie de cavalerie de remonte, fort de 43 hommes, venant de Beziers et allant à Saint-Lô, passera à Saumur le 3 mai.

On nous annonce comme devant aussi passer prochainement à Saumur un bataillon et le dépôt du 19<sup>e</sup> de ligne, se rendant à Angers.

#### CLASSE DE 1856.

Répartition entre les cantons de l'arrondissement de Saumur, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes du tirage, du contingent de 1389 hommes affecté au département de Maine-et-Loire, sur la classe de 1856.

CANTONS.	Jeunes gens inscrits.	Contingent à fournir.
Doué,	106	34
Gennes,	62	20
Montreuil-Bellay,	77	25
Saumur (nord-est),	99	32
Saumur (nord-ouest),	78	25
Saumur (sud),	133	43
Vihiers,	179	58

#### Itinéraire du Conseil de Révision.

Le Conseil de Révision se réunira :

- A Angers, à la Préfecture, le 27 avril, à midi, pour l'examen des étrangers au département;
- A Vihiers, le 5 mai, à 8 heures, pour l'examen du canton;
- A Montreuil-Bellay, le 5 mai, à 3 heures;
- A Doué, le 6 mai, à 8 heures;
- A Gennes, le 6 mai, à 2 heures 1/2.
- A Fontevraut, le 7 mai, à 9 heures, pour l'examen des jeunes gens détenus appartenant à divers départements;
- A Saumur (sud), le 7 mai, à 3 heures, pour l'examen du canton;
- A Saumur, (nord-est), le 8 mai, à 8 heures;
- A Saumur (nord-ouest), *id.* à midi.
- A Angers, à la Préfecture, le 5 juin, à midi, pour l'admission des remplaçants et substituants;
- A Angers, le 10 juin, à midi, pour la clôture de la liste du contingent départemental;
- A Angers, le 13 juin, à midi, pour l'exonération des jeunes soldats ayant versé le prix de cette exonération, avant le même jour;
- A Angers, le 22 juin, à midi, pour l'exonération de ceux ayant versé le 20 au plus tard.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ou-

vriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très-exactement aux heures indiquées, il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataires, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire et dirigés sur un corps de l'armée, quels que fussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

A Angers, Hôtel de la Préfecture, le 16 avril 1857.

Le préfet de Maine-et-Loire, VALLON.

#### TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de la ville de Saumur, A partir du 22 avril, le kilogramme de viande de première qualité, en bœuf, veau et mouton, pris ensemble ou séparément, est taxé à un franc vingt centimes.

Il est défendu à tous bouchers de vendre au-dessus de ce prix, pareillement de vendre au poids ce qui s'appelle *rejoûie*, qui ne doit être vendue qu'au lot et à prix débattu.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Toulon, 21 avril. — Le grand duc Constantin a visité ce matin l'arsenal, le port militaire et la frégate *Impératrice Eugénie*. Cet après-midi, le prince a visité l'escadre; il a passé deux heures sur le vaisseau amiral, qu'il a inspecté minutieusement. Son Altesse Impériale a manifesté sa haute satisfaction. Le Prince est rentré en ville à 5 heures et demie; il a assisté au dîner de 30 couverts, offert par la préfecture maritime. Son Altesse Impériale partira samedi pour Marseille, où une brillante réception lui est préparée. — Havas.

Depuis le 15 avril, Messieurs de l'ISLE DE SALES et C<sup>ie</sup> ont transféré le siège de la Société à Paris, de la rue de Rivoli, 232, à la rue *Labruyère*, 19. Ces Messieurs ont obtenu, à l'exposition universelle de 1855, une médaille de 1<sup>re</sup> classe, pour les produits de l'exploitation générale des schistes bitumineux qui procurent, pour l'éclairage, une économie de 30 à 40 p. cent sur l'huile de colza. Ils ne peuvent satisfaire aux demandes de chaque jour qu'en augmentant leur production. Chaque client de la Société a le privilège de la vente de ses liquides dans son arrondissement. (239)

#### Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, les *entorses*, *foules*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses de jambes*, etc. Dépôt : à Angers, chez MENIÈRE, ph.; à Cholet, BONTEMS, ph. (104)

#### BOURSE DU 21 AVRIL.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 25.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92.

#### BOURSE DU 22 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 55.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ble et lui dit :

— Mon bon ami, je vous charge de cette lettre pour votre capitaine, et je le remercie bien de vous avoir adressé à moi; continuez à être un brave et digne garçon, voilà mon souhait pour votre bonheur.

— Merci ! merci ! M. Lefranc, répondit Thomas Coquille immobile comme un soldat russe.

Le matelot n'en pût dire davantage, une sueur froide parcourait ses membres; après avoir rougi, il pâlit subitement :

— Qu'avez vous donc, demanda mon oncle, vous paraissez mal à votre aise ?

— Oui, c'est vrai !.... murmura Thomas Coquille.... Faisan-d'Or.... votre bonne, M<sup>lle</sup> Marguerite.... dam... voilà ?

— Je ne comprends pas bien, répondit mon oncle. Thomas Coquille fit de nouveaux efforts aussi peu couronnés de succès que les précédents; heureusement le vétérinaire canonnier frappa, ouvrit la porte et entra.

Le matelot leva vers lui des yeux suppliants. Faisan-d'Or devait à la libéralité de l'héritier un costume semi-militaire d'une irréprochable propreté.

M. Lefranc, dit-il, avant de partir, si tant il est que nous partions, je viens aussi vous dire adieu et vous remercier de toutes vos bontés.

— Très-bien. Bon voyage ! allez à Bordeaux et vivez en bon camarades.

— Il n'y a point de soin, dit Faisan-d'Or; merci, M. Lefranc. Allons, matelot, poursuivit le vétérinaire en s'adressant à Thomas Coquille, courage. Sois un homme comme ton père, et console-toi ! Je vois bien à ta mine que tu n'as pas eu de chance. Il ne faut pas se chavirer pour si peu de chose.

— Ah ça ! mes amis, de quoi s'agit-il donc ? demanda mon oncle.

— Je n'ai pas eu l'aplomb de parler, murmura le marin.

— En ce cas, dit Faisan-d'Or, il faut que je parle pour toi, n'est-ce pas ?

Thomas Coquille fit un signe de tête, et mon oncle se prit à sourire : il avait deviné.

— C'est simple pourtant comme bonjour, continua le soldat; voici, M. Lefranc. Vous avez une bonne qui est aimable, bien élevée et au goût de Thomas Coquille; maintenant qu'il est riche, il pense à s'établir, et s'entend qu'il ne peut pas s'établir tout seul.

— C'est-à-dire, en d'autres termes, ajouta mon oncle, que Thomas Coquille voudrait épouser Marguerite.

— Oui, M. Lefranc, c'est bien ça ! s'écrièrent à la fois les deux amis.

— Eh bien, mon cher Coquille, je n'y vois pour ma part aucun inconvénient; mais il faut consulter Marguerite.

Le matelot fit un bond de plaisir et s'écria :

— La coque est parée !... S'il n'y a pas d'empêchement de votre part, je gage qu'elle ne refusera pas un fin matelot de votre ami le capitaine Pompillan.

— Bas les sacs, dit mon oncle, allez faire un tour sur la place et revenez dans une demi-heure.

Une demi-heure après, Marguerite, consultée, avait accordé son consentement sans hésitation. Elle était orpheline, mon oncle lui servait de tuteur.

La diligence passa sans emmener nos deux amis, mais la poste emporta la lettre de mon oncle Lefranc, allongée de quelques paragraphes. Le soir, maître Camillet rédigea le contrat, le lendemain les deux époux étaient affichés à la mairie et publiés à l'église.

Ce fut un événement dans notre petite ville.

L'héritage avait déjà bien fait jaser, mais les fiançailles, l'arrivée du capitaine Pompillan qui se rendait à Paris, celle de maître Brinde-Zingue qui venait assister à la noce, l'histoire de Faisan-d'Or, et les échos de ruelles mirent en branle toutes les langues.

(La suite au...)



# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,  
Une petite MAISON, quai de Limoges.  
S'adresser à M. BUCAILLE. (235)

## MAISON

Située rue Beaurepaire,  
Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,  
Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de Fos-  
LETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire  
à Saumur. (236)

M. VEDRINE-DESCOTTES, an-  
cien agréé, agent d'affaires à Issoire  
(Puy-de-Dôme), donne avis qu'il se  
charge de tous recouvrements sur l'Au-  
vergne et autres contrées circonvoisines,  
moyennant tant pour cent, tous  
frais à ses risques et périls.

S'adresser, pour plus amples rensei-  
gnements, à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à  
Saumur, son correspondant. (233)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire  
à Saumur,

Le jeudi 23 avril 1857, à midi,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue Brault, n° 16,  
AVEC COUR ET JARDIN.

S'adresser à M<sup>me</sup> ROGERON, rue St-  
Nicolas, à Saumur, propriétaire de la  
maison,

Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, place  
de la Bilange. (205)

Etude de M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué à  
Saumur, rue du Marché-Noir.

## VENTE

PAR LICITATION,

D'UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Portail-Louis,  
de la

Propriété de GRENOUILLET,

Située commune de Villebernier,  
et de

DIVERS BIENS IMMEUBLES,  
Situés communes de Saumur  
et de Villebernier,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup>  
veuve MORIN - GUILLEMÉ, en son  
vivant propriétaire à Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche  
26 avril 1857, en l'étude et par le  
ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à  
Saumur.

Voir, pour le détail des biens, le  
numéro du 26 mars 1857, et s'adres-  
ser, pour les renseignements, soit à  
M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, soit à M<sup>e</sup> COUL-  
BAULT, avoué à Saumur. (221)

Etude de M<sup>e</sup> BRUAS, notaire  
à Angers.

## A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

De 61 hectares, en la commune de Saint-  
Lambert-des-Levés.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup>  
BRUAS, notaire à Angers, dépositaire  
des titres et plans. (232)

## A LOUER PRÉSENTMENT,

1° Une maison, rue Dacier, n° 14.  
2° Une boutique, arrière-boutique et  
salon; chambres au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, rue  
de la Tonnelie, maison Sailland.

S'adresser à M. Cornilleau, charcu-  
tier, rue de la Tonnelie, même maison.

## AUX FABRIQUES DE FRANCE

Rue Saint-Jean, 6 et 8 à Saumur,  
**NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES  
ROUENNERIES, etc.**

**TOILES DE TOUTES FABRIQUES.**

NOTA. — On demande un APPRENTI. (237)

## OUVERTURE DU PACAGE AU VERT,

Dans la prairie Ponneau,

LE DIMANCHE 3 MAI 1857.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie,  
dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, sont priées, pour éviter toute  
erreur, de s'adresser directement ou à M. MILSONNEAU, rue Royale, ou à M.  
Paul GRELLET, au restaurant de la gare du chemin de fer.

Prix : 20 francs 60 centimes pour un mois.

On paiera comptant. (238)

## HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,

Rue Montmartre, 124, à Paris,

TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

## AVIS.

M. CHAMPNEUF a l'honneur d'informer le public qu'il est le seul dépositaire  
à Saumur, des légumes préparés par les procédés de M. Masson.

Les colléges et pensions voudront connaître la grosse julienne, assemblage  
de plantes et racines propres à la confection des potages.

A l'aide de ce produit, dans une demi-heure, et pour trois centimes, on  
fait un potage d'aussi bon goût que nourrissant. Cette julienne se vend par ta-  
blettes de 2 kilogrammes 500 grammes, 1 fr. 50 c. le kilog. — 25 grammes  
suffisent pour le potage d'une personne; on peut l'employer soit au gras, soit  
au maigre en toute sûreté. L'armée en fait usage depuis plus de deux ans. Les  
fourneaux économiques auraient intérêt à l'employer. (16)

## 52 NUMÉROS PAR AN

### LA PRESSE LITTÉRAIRE

Echo de la Littérature, des Sciences et des Arts.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Chaque numéro de la Presse Littéraire, le plus grand des journaux hebdomadaires,  
se compose de deux feuilles grand in-8° à deux colonnes contenant plus de  
200,000 lettres, c'est-à-dire environ la matière d'un volume in-8°  
ou 50 volumes par an.

Bureaux à Paris, rue Sainte-Anne, 55.

UN AN, 15 FR. — SIX MOIS, 8 FR. — TROIS MOIS, 4 FR. 50 C.

Etranger le port en sus.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, recevra gratis UN VOLUME DE  
36 FEUILLES format de la Presse Littéraire, contenant un choix des articles pu-  
bliés dans les années précédentes ou les trois premiers volumes de la Bibliothèque  
choisie des Romans anglais, LETTICE ARNOLD, un volume, et EVELYN FORESTER,  
histoire d'une Femme, par MARGUERITE A. POWER, deux volumes. — Les abonnés de six  
mois, recevront gratis LETTICE ARNOLD.

Depuis six années que la Presse Littéraire a été fondée, elle a publié plus de  
quinze cents morceaux de littérature de tous les genres, dont un grand nombre  
sont signés par nos principaux écrivains, parmi lesquels il suffira de citer MM. de  
Lamartine, Villemain, Cousin, Saint-Marc Girardin, Prosper Mérimée, Viennet, de  
l'Académie française, Alexandre Dumas, Méry, Jules Sandeau, Paul de Musset,  
Albéric Second, Philibert Audebrand, Charles Romey, Mary Lafon, etc. Outre sa ré-  
daction inédite, la Presse Littéraire consacre une grande partie de ses colonnes à la  
reproduction des articles les plus remarquables qui paraissent dans les journaux quod-  
tidiens et les revues. Quelques pages sont consacrées dans chaque numéro à la chroni-  
que de la semaine, aux nouvelles et aux faits divers les plus intéressants, aux anecdotes,  
enfin à tout ce qui offre un intérêt de curiosité pour tous les lecteurs.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la  
Presse Littéraire, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires,  
des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

## SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### ADJUDICATION

de

FOIN, LUZERNE, PAILLE  
ET AVOINE.

Le samedi 25 avril 1857, à la  
Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3  
heures du soir, à l'adjudication publi-  
que, sur soumissions cachetées, d'une  
fourniture de Foin, Luzerne, Paille et  
Avoine à livrer dans le magasin mili-  
taire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des char-  
ges relatifs à cette adjudication sont  
déposés dans les bureaux de la Sous-  
Intendance militaire (rue de Bordeaux,  
n° 2), où le public sera admis à en  
prendre connaissance. (220)

## Grande et belle Maison

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,  
Rue d'Orléans, n° 19.

## MAISON NEUVE,

A LOUER DE SUITE,

Rue de la Tonnelie, n° 13, à Saumur.

S'adresser à M. LECOMTE, charcu-  
tier. (574)

## A VENDRE

UN TRÈS-BEAU CLOS,

Appelé le clos Poinson,

Situé au canton des Maligrolles,  
commune de Saumur.

Ce clos, entouré de murs, est tra-  
versé par une superbe allée d'arbres  
fruitiers.

Au bout de l'allée est une chambre  
et grenier au-dessus, dans l'enclos un  
vaste bassin contenant 7 buses d'eau,  
autour des murs sont plantés des ar-  
bres à fruits.

Ce clos, dans un bel orient, n'est  
pas sujet à la gelée, il contient 1 hec-  
tare 22 ares. Il sera vendu à l'amiable.

S'adresser à M. TRANCHANT, pro-  
priétaire, où M<sup>e</sup> DION, notaire à  
Saumur. (207)

## ETHÉROLÉINE DE CHALMIN

POUR DÉTACHER.

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Cette nouvelle préparation chimi-  
que permet d'enlever soi-même ins-  
tamment tous les corps gras, ta-  
ches de peinture, suif, huile, beurre,  
cambouis, corps résineux, goudron,  
bougie, cire à cacheter, résine, ver-  
nis, sur toutes espèces de tissus,  
tels que velours, soieries, lainages,  
gants de peau, sans altérer les  
couleurs, même les plus délicates,  
sur les gravures et papiers précieux.  
Ce nouveau produit est supérieur à  
tous les autres liquides à détacher.

Prix du flacon: 1 fr. et 1 fr. 50 c.

Composé par Chalmin, chimiste,  
fabriquant à Rouen, rue de l'Hôpi-  
tal, 38 et 40. Dépôts chez tous les  
merciers et parfumeurs de France;  
à Saumur, chez M. BALZEAU, et M.  
Pissot, coiffeurs-parfumeurs. (34)

## A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.  
S'adresser à M. LECOY. (190)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## R. DE SAINTONGE,

N° 68.

PARIS.

Approuvé par la FACULTE DE PARIS comme Supérieur à toutes les CAPSULES ou INJECTIONS

POUR LA GUÉRISON RAPIDE et QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVETERES

VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix: 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr.

Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (5)

pour légalisation de la signature ci-contre.

Mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,